Image not found or type unknown

Dettes suite decès d'un parent divorcé

Par **Seb91**, le **08/11/2009** à **16:29**

Bonjour,

Mon père a fait un abandon de famille "physique" en 1980 et officiel datant de 1993 puis divorcé en 1998 de ma mère .
Mon père est en ce moment à l'hopital et d'apres ca compagne il serait en fin de vie.
Mon père etait et je pense toujours en commission de surendettement.

Vais je avoir une retour au sujet de ses dettes?et si oui en relation avec la succession le fait de rejeter la succession permet de ne pas etre touché par les dettes?

Je ne souhaite avoir aucun lien quel qu'il soit avec les dettes de mon père.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés